



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



Le C2D Construisons le Développement de Demain

Ministère de la Culture et de la Francophonie

Projet C2D Culture

Appel à candidature pour le Recrutement d'un Responsable pour la Cellule de Suivi de Projet (CSP-C2D Culture)

Projet d'appui aux Industries Culturelles et Créatives (ICC) en Côte d'Ivoire

1. Contexte

Les Contrats de Désendettement et de Développement (C2D), signés en 2012, 2014 et 2021 entre la République française et la République de Côte d'Ivoire, définissent le cadre général d'application et de mise en œuvre de l'effort bilatéral additionnel de la France relatif aux créances françaises d'aide au développement, en complément des mesures d'annulation de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire décidées par l'ensemble des bailleurs de fonds dans le cadre de l'initiative PPTE et du Club de Paris.

Ces deux C2D ont permis le financement de projets dans divers secteurs d'intervention pour un montant de 85 M€ (55,7 Mds FCFA).

Dans la continuité des deux premiers C2D, la République française et la République de Côte d'Ivoire ont décidé en septembre 2021 la mise en œuvre d'un 3^{ème} C2D d'un montant de 750 milliards de FCFA soit environ 1,143 milliards d'Euros. Au titre de ce 3^{ème} C2D, il a été dédié au secteur des industries culturelles et créatives, une enveloppe de **17,2M€** soit **11,3 Mds FCFA**.

Le Projet C2D ICC s'inscrit dans le cadre du Plan National de Développement (PND 2021-2025). Il a pour objectif de contribuer à accélérer la croissance des ICC ivoiriennes en termes d'offre culturelle et de potentiel d'emploi.

Le projet vise 4 objectifs spécifiques :

- Améliorer l'accès des habitants de Bouaké à la culture via la réhabilitation du Centre Culturel Jacques Aka (CCJA) et le renforcement de sa gestion/programmation. La réhabilitation du CCJA permettra de réduire les inégalités d'accès à la culture à l'échelle du territoire ivoirien.
- Appuyer le développement économique de la filière ICC en soutenant sa structuration et sa professionnalisation (formations professionnelles, incubation pour les entrepreneurs).
- Renforcer la gouvernance du Ministère de Culture et de la Francophonie dans la mise en œuvre de sa stratégie ICC, et permettre à ses services de piloter la politique culturelle
- Promouvoir l'autonomisation et la sécurité des femmes dans les ICC en Côte d'Ivoire à travers l'entrepreneuriat, la prise en compte effective de l'égalité femme-homme dans les instances de gouvernance et la réduction des violences basées sur le genre



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



L'ensemble des activités du projet est coordonné par la Cellule de Suivi de projet (CSP-C2D-Culture) du Ministère de la Culture et de la Francophonie (MCF) qui a la maîtrise d'ouvrage du Projet C2D Culture.

Le présent appel à candidature a pour objectif de recruter un Responsable de la CSP-C2D-Culture pour assurer la direction et l'animation de la Cellule de Suivi du projet Culture Côte d'Ivoire financé sur fonds du C2D. Outre le Responsable de la CSP-C2D-Culture, il est prévu que la CSP soit constituée des postes suivant :

- Un Responsable local, Directeur du CCJA
- Un Responsable Infrastructure
- Un Responsable Administratif et Financier
- Un Responsable suivi-évaluation
- Un Spécialiste Passation de marché
- Un assistant administratif et financier
- Un chauffeur

2. Tâches et Responsabilités du Responsable de la CSP-C2D-Culture

Sous l'autorité de Madame la Ministre de la Culture et de la Francophonie et en étroite collaboration avec le Comité de supervision de la CSP-C2DCulture, la mission du Responsable de la CSP consistera à assurer la coordination technique, administrative et financière de toutes les activités concourant à la mise en œuvre du Projet Culture Côte d'Ivoire financé sur fonds du C2D.

A ce titre, il est notamment chargé de :

- la gestion administrative, technique et financière du projet, conformément au manuel de procédures du C2D ;
- La planification, la coordination et la mise en œuvre des activités en concertation avec le ST-C2D, l'AFD et les directions concernées du ministère de la Culture et de la Francophonie ;
- Du lien permanent avec l'AFD sur l'avancée du projet, de la transmission des demandes de non-objection et du suivi des engagements conventionnels du projet ;
- L'ordonnancement des dépenses conformément au Décret N°2013-625 du 04 septembre 2013 et les modifications suivantes, portant procédures et modalités d'exécution des dépenses financées sur les ressources du C2D ;
- L'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des Plan de travail annuels budgétisés (PTAB) et des Plan de passation de marché (PPM) du projet ;
- La Coordination avec d'autres programmes et services intervenant sur des activités relevant de l'objet du projet ;
- Du suivi de l'exécution des contrats et des conventions de partenariat ;



- L'élaboration de rapports d'activités réguliers à l'intention du ST- C2D et de l'AFD, selon le format figurant dans le manuel de procédures du C2D ;
- La participation aux réunions du CTB-C2D en tant que de besoin
- Le management de l'équipe de la CSP qui sera constituée de 8 personnes et la coordination du plan de travail

Le Responsable de la CSP a sous sa responsabilité l'ensemble du personnel de la CSP. Il doit donc assurer une planification et un suivi de leurs activités, coordonner le fonctionnement quotidien, animer l'équipe et coordonner la mobilisation des moyens mis à disposition de la CSP pour son fonctionnement. Le Responsable de la CSP assurera la représentation du projet auprès des autorités et des tiers, veillera au respect de la discipline et à la bonne image du projet.

3. Qualifications et Expériences Requises

Les personnes intéressées devront :

- Être titulaire d'un Master (Bac+5) minimum en développement, gestion de projet, ingénieur ou tout autre diplôme équivalent. Un diplôme ou une expérience en ingénierie de projet sera particulièrement apprécié ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans la gestion de projets ;
- Avoir acquis au moins cinq (05) ans d'expérience à un poste similaire en tant que Coordonnateur de projet pour un projet financé par un bailleur de fonds (Banque mondiale, Union Européenne, Banque Africaine de Développement, Agence française de Développement, etc.) ;
- Avoir d'excellentes compétences en gestion et en coordination, avec une capacité à travailler de manière autonome et à prendre des décisions ;
- Avoir une connaissance du secteur culturel et artistique, tant au niveau local qu'international : une expérience dans le domaine des ICC et des métiers culturels et créatifs est un atout, mais n'est pas indispensable ;
- Avoir une expérience en suivi de projet de construction et de réhabilitation d'infrastructures est un atout ;
- Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la gestion des projets et des équipes ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique et des logiciels courants (Word, Excel, Powerpoint) ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française et une bonne aptitude à communiquer par écrit ;
- Avoir un esprit d'initiative et le sens de l'anticipation ;



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
- Être organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le poste est ouvert aux fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire et aux candidats indépendants, qui répondent aux critères ci-dessus. Il s'agit d'un poste à temps plein qui ne peut être cumulé avec d'autres fonctions, dans le secteur privé ou au sein de l'administration publique.

Tout candidat fonctionnaire ou agent de l'Etat devra s'engager à fournir une attestation écrite de son ministère attestant qu'il bénéficie d'un détachement et qu'il est autorisé à travailler à temps complet, en dehors de son poste officiel antérieur.

5. Durée de la Mission

Le Responsable de la CSP sera recruté pour une durée d'un an avec une période d'essai de six (6) mois, renouvelable. La confirmation en fin de période d'essai ne peut intervenir que si les performances sont jugées satisfaisantes après évaluation faite par le Comité de supervision du Ministère (MCF) et avis de l'AFD.

6. Critère de performance

L'efficacité et les performances du Responsable de la CSP seront mesurées, entre autres, suivant les critères suivants :

- le respect des délais d'exécution des tâches qui relèvent de sa responsabilité ;
- la qualité des documents élaborés ou revus par le Responsable de la CSP dans le cadre des procédures C2D et tout autre document soumis à sa revue et/ou à sa signature ;
- la qualité du suivi de l'exécution des projets et activités inscrits dans le PTAB (Plan de Travail Annuel Budgétisé) ;
- la maîtrise et le respect des procédures aussi bien nationales que celles issues des directives du C2D;
- le respect des délais des tâches effectuées.

7. Dossier de Candidature

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies comprenant :

- une lettre de motivation signée adressée à Madame la Ministre de la Culture et de la Francophonie ;**
- un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant qu'il dispose des qualifications et expériences pertinentes pour la mission telle que listées aux**



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



points 2 et 3 ci-dessus, avec mention de trois références professionnelles (incluant les contacts de celles-ci) ;

- (iii) une copie légalisée des diplômes et tout autre document justifiant de son expérience avérée dans un poste similaire.**

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le **28 juin 2024 à 16 heures 30mn** TU, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé avec la mention « Candidature au poste de Responsable de la CSP Culture : A n'ouvrir uniquement qu'en présence du Comité de dépouillement des dossiers de candidature ». L'adresse de dépôt des dossiers de candidature est la suivante :

Direction des Ressources Humaines (DRH) - MCF

Plateau Cité Administrative, Tour E – 19^{ème} étage, porte 49

Email: jckouamedje@gmail.com - Tél. : 07 48 12 70 82 (Secrétariat DRH)

Une fiche de réception des dossiers de candidature sera disponible.

NB : Toute candidature reçue hors délai ou sous pli ouvert sera rejetée.

8. Procédure de sélection

La procédure de sélection comportera deux (2) phases :

- (i) une phase 1 de présélection par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission à l'issue de l'analyse des résultats de cet appel ;
- (ii) une phase 2 de sélection par la réalisation d'un entretien avec chaque candidat présélectionné et d'un cas pratique écrit. Le candidat retenu à l'issue de cette phase de sélection sera invité pour les négociations en vue de la signature du contrat de travail.

NB : - **Seuls les candidats présélectionnés en phase 1 seront contactés pour la phase 2 de sélection.**

- **Le candidat retenu devra être disponible dans les meilleurs délais pour sa prise de fonction.**